

**APPEL DE CANDIDATURES 2020 – BOURSES
D'HONNEUR DU PLAN D'ACTION
GOUVERNEMENTAL EN ENTREPRENEURIAT
2017-2022**

Guide de présentation des demandes

Septembre 2020

Le présent document a été produit par
le ministère de l'Économie et de l'Innovation.

Renseignements :
bourseshonneur@economie.gouv.qc.ca

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Économie et de l'Innovation, 2020.

TABLE DES MATIÈRES

CONTEXTE	4
OBJECTIF	4
RÉSULTATS RECHERCHÉS	4
MODALITÉS D'OCTROI DES BOURSES	5
CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ	5
CRITÈRES D'ÉVALUATION	6
ÉCHÉANCIER DE L'APPEL DE CANDIDATURES	6
PRÉSENTATION DES DEMANDES	7

CONTEXTE

L'entrepreneuriat représente un élément clé pour soutenir la compétitivité du Québec, favoriser sa croissance économique et y accroître les possibilités d'emploi.

C'est dans ce contexte que le Plan d'action gouvernemental en entrepreneuriat (PAGE) 2017-2022, dévoilé le 23 mars 2018, est guidé par la vision d'un Québec où la culture de création d'entreprise et les valeurs qui y correspondent sont pleinement intégrées et où tous les individus qui ont un potentiel entrepreneurial sont outillés pour réussir leur projet.

La concrétisation de cette vision sera notamment possible grâce à l'octroi de bourses d'honneur destinées à des entrepreneurs qui développent une entreprise. Par ailleurs, il importe de soutenir l'innovation pour favoriser la croissance de nouvelles entreprises et multiplier les occasions d'affaires.

OBJECTIF

Le financement de petite taille est souvent peu couvert par les institutions bancaires traditionnelles. De plus, l'accès au financement peut s'avérer difficile pour certaines clientèles qui n'ont qu'un bref historique de crédit ou qui n'ont aucun bien à offrir en garantie.

Afin de compléter l'offre de financement traditionnel et de stimuler l'entrepreneuriat au Québec, le gouvernement entend offrir des bourses d'honneur d'une valeur maximale de 25 000 \$ chacune, destinées à des entrepreneurs de 18 à 35 ans qui ont un projet visant le développement d'une entreprise. Les lauréats pourront également bénéficier d'un accompagnement d'un an, sans frais, par le Réseau Mentorat (www.reseaum.com).

La notion d'« honneur », dans *bourse d'honneur*, fait référence à l'esprit voulant que le lauréat contribue à son tour à l'écosystème entrepreneurial dans le futur. Cela peut se faire en argent ou en temps, en s'impliquant auprès d'autres entrepreneurs ou organismes soutenant l'entrepreneuriat.

RÉSULTATS RECHERCHÉS

Au total, 75 bourses seront accordées à raison de 1 à 10 bourses par région.

Le nombre de bourses remises sera déterminé au prorata des candidatures reçues dans chacune des 17 régions du Québec.

MODALITÉS D'OCTROI DES BOURSES

Les entrepreneurs sont invités à déposer leur candidature en ligne en remplissant la fiche d'inscription prévue à cet effet.

Cette fiche d'inscription est le **seul document qui sera considéré dans l'évaluation du dossier**. Elle se veut un abrégé d'un plan d'affaires standard. La clarté et la précision sont donc de mise.

Au terme du processus, les finalistes régionaux seront invités à présenter leur projet en personne devant un jury. Une seule personne, répondant à tous les critères d'admissibilité, par entreprise pourra être présente lors de cette présentation.

Les lauréats des bourses d'honneur seront connus au plus tard le 28 février 2021. Ceux-ci recevront un chèque à l'ordre de leur entreprise lors d'un événement dont les détails seront annoncés ultérieurement.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Le demandeur doit :

- être citoyen canadien ou résident permanent;
- être âgé de 18 à 35 ans inclusivement au 31 mars 2021;
- détenir à lui seul au moins 50 % des parts de l'entreprise ou détenir avec des associés, qui répondent également aux deux critères d'admissibilité précédents, au moins 50 % des parts de l'entreprise ou dans le cas d'une entreprise d'économie sociale, au sens de la Loi sur l'économie sociale, le demandeur doit exercer le rôle de directeur général ou de président du conseil d'administration;
- consacrer plus de 50 % de son temps à son entreprise;
- comme il s'agit de la même mesure d'aide, ne pas être inscrit aux bourses d'honneur en soutien aux entrepreneurs de la diversité ethnoculturelle – édition 2020. En cas d'inscription simultanée aux deux concours, le demandeur sera automatiquement non admissible à cet appel à candidatures.

L'entreprise doit :

- être en phase de développement, c'est-à-dire avoir conclu des ventes¹ avant le 1^{er} avril 2020;
- ne pas avoir conclu de ventes, livrées ou en voie de l'être, encaissées ou non, avant le 1^{er} avril 2015;
- être inscrite au Registraire des entreprises du Québec;
- avoir son siège social au Québec.

Ne sont pas admissibles :

- les demandes multiples au sein de la même entreprise. Une seule demande par numéro d'entreprise du Québec par année est admissible;
- les lauréats et les partenaires d'affaires d'un projet d'entreprise ayant remporté une édition précédente des bourses d'honneur ou des bourses d'honneur en soutien aux entrepreneurs de la diversité ethnoculturelle propulsées par Entreprendre ici;
- les organismes communautaires;
- les personnes affiliées au processus d'évaluation des candidatures.

¹ La vente peut être livrée ou en voie de l'être, encaissée ou non.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les candidatures seront évaluées selon les critères suivants :

Critère d'évaluation	Pondération
<ul style="list-style-type: none"> Description de l'entreprise Le projet d'entreprise est défini avec clarté. 	5 %
<ul style="list-style-type: none"> Originalité et innovation Le projet se distingue sous différents aspects. 	10 %
<ul style="list-style-type: none"> Analyse de marché Les occasions d'affaires sont réellement démontrées. 	15 %
<ul style="list-style-type: none"> Plan marketing Le plan marketing et le potentiel commercial du produit ou du service sont réalistes par rapport au marché visé. 	15 %
<ul style="list-style-type: none"> Plan des opérations Les différents aspects ont été réfléchis et sont réalistes. 	15 %
<ul style="list-style-type: none"> Coûts et financement Le plan de financement est susceptible d'intéresser des investisseurs. 	15 %
<ul style="list-style-type: none"> Entrepreneur et bourse Les compétences et les aptitudes du demandeur ou de son équipe sont démontrées. L'utilité de la bourse est démontrée et elle répond à l'objectif du PAGE. 	15 %
<ul style="list-style-type: none"> Qualité du dossier de candidature Le projet est présenté de façon claire et précise. 	5 %
<ul style="list-style-type: none"> Appréciation globale du projet Le projet semble solide et réaliste. 	5 %

ÉCHÉANCIER DE L'APPEL DE CANDIDATURES

DATE	ÉTAPE
Le 14 septembre 2020	Lancement de l'appel de candidatures
Le 14 octobre 2020 à 16 h	Date limite de dépôt des demandes
Du 15 octobre 2020 au 3 janvier 2021	Traitement et analyse des demandes
Du 4 au 22 janvier 2021	Présentation des finalistes devant un jury
Au plus tard le 28 février 2021	Annonce des résultats

PRÉSENTATION DES DEMANDES

La demande doit être :

- 1) rédigée en français, de façon claire et concise;
- 2) articulée autour de l'objectif de l'appel de candidatures;
- 3) accompagnée de la fiche d'inscription dûment remplie et signée :
 - si le logiciel que vous utilisez ne permet pas de signer la fiche d'inscription en version électronique, veuillez imprimer le document, le signer et en faire une copie avant de le faire parvenir dans un seul fichier;
 - aucun autre document n'est requis pour l'analyse de la candidature. Le Ministère se réserve toutefois le droit de demander tous documents permettant de valider l'admissibilité du projet (états financiers, convention d'actionnaires, etc.). Le fait de ne pas fournir l'un de ces documents dans les délais requis se soldera par un **refus de la candidature sans préavis**.

Veuillez retourner la fiche **d'inscription dûment remplie et signée** d'ici le **14 octobre 2020 à 16 h**, par courriel à : bourseshonneur@economie.gouv.qc.ca.

Si au plus tard le 15 janvier 2021 vous n'avez pas été contacté afin de présenter votre projet devant un jury, veuillez considérer que **votre candidature n'a pas été retenue** à titre de finaliste.

Tous les finalistes, lauréats ou non, seront contactés à la suite de leur présentation devant jury.

Pour toute question concernant cet appel de candidatures, écrivez à : bourseshonneur@economie.gouv.qc.ca.

economie.gouv.qc.ca